



**PREAVIS MUNICIPAL SUR LE BUDGET 2025
PRESENTE A LA SEANCE
DU 12 DECEMBRE 2024**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La Municipalité a le plaisir de vous présenter ce soir le budget 2025 qui prévoit :

Aux revenus :	CHF	1'630'302.00
Aux charges :	CHF	1'747'568.31
Laissant un excédent de charges :	CHF	117'266.31

Administration

Augmentation suite au passage à MCH2 car la comptabilité doit être faite à double CHF 17'000.00.
OFISA achat du programme informatique CHF 3'240.00.

Impôts

Les revenus sont en augmentation soit environ CHF 630'000.00.

Terrains

Plan pour la rénovation des collecteurs agricoles sur le territoire communal CHF 20'000.00.

Collège

Peinture d'un appartement CHF 5'000.00.

Remplacement de fenêtres au studio et à l'appartement au 1^{er} étage CHF 10'000.00.

Battoir

Entretien CHF 90'000.00, pose d'une pompe à chaleur et de panneaux solaires.

Refuge

Achat d'un nouveau fourneau CHF 4'500.00.

Routes

Nouveau bassin fontaine Vallotton CHF 25'000.00

Eclairage public CHF 25'0000.00

Réseau d'égouts

Lavage des canalisation d'eaux usées pour le haut du village CHF 4'000.00

Ecole

Enseignement primaire 39 élèves	CHF 161'178.80
Enseignement secondaire 18 élèves	CHF 99'073.60
Ecole de musique	CHF 3'660.00

Protection civile

La Protection civile coûte CHF 7'407.00

Eglise

Révision des cloches et réparation d'une abat-son CHF 1'500.00

Police

Charges cantonales de la réforme policière, suite à la nouvelle péréquation, notre participation a plus que doublé soit CHF 56'613.00.

Défense incendie

Suite à la nomination d'un pompier permanent une augmentation de 50% par rapport à 2024, soit un total de CHF 15'323.00

Sécurité sociale

La participation à la prévoyance sociale se monte à CHF 371'697.00.

La participation à l'ARAS/FAJE/AJOVAL se monte à CHF 126'261.00.

Services Industriels

Eau

Zone ZU CHF 17'000.00

Changement de compteurs CHF 4'000.00.

Pompage et ultrafiltration CHF 19'000.00.

Gaz

Vente de gaz CHF 14'000.00.

Total des amortissements budgétisés

Collège	CHF	24'000.00
Benne compacteur	CHF	7'704.00
Total	CHF	31'704.00

En conclusion

La Municipalité vous présente un budget avec un excédent de charges de CHF 117'266.31 principalement dû aux transports des écoliers suite à la mutualisation des élèves du groupement CHF **53'566.00**.

La Municipalité a décidé de poser une pompe à chaleur et des panneaux solaires au Battoir afin de sortir des énergies fossiles.

En conclusion, nous constatons que la nouvelle péréquation qui devait être plus favorable pour les petites communes ne l'est pas pour notre commune.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil général d'adopter les conclusions suivantes :

- ⇒ Vu le préavis municipal concernant le budget 2025
- ⇒ Entendu le rapport de la commission de gestion
- ⇒ Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour de la présente séance

décide

- ⇒ D'adopter le budget 2025 tel que présenté par la Municipalité.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Philippe Schwendimann

Schwendimann Philippe



La Secrétaire
Sylvie Fernandes

Sylvie Fernandes

Agiez, le 22 novembre 2024